



DISTRICT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
CHAMPIONNAT FUTSAL - SAISON 2018/2019

Seniors

U15

U13

CLUB :

N° EQUIPE :

LISTE DES JOUEURS AUTORISES A PARTICIPER

NOM	Prénom	N° licence

Signatures :

Président, Secrétaire ou Dirigeant

Délégués,

Extrait règlement : Chaque club peut engager plusieurs équipes. Il doit impérativement présenter une liste de joueurs pour chaque équipe au plus tard le premier jour de compétition de la première phase. Il ne peut plus y déroger, sauf à la compléter par des joueurs non encore inscrits sur une autre liste. (Cette disposition n'est pas d'application pour la phase finale).